

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	95 (1950)
Heft:	6
Artikel:	La Rotta della Morte (le chemin de la mort) : un épisode de la guerre en Méditerranée Tunisie 1940-1941 [fin]
Autor:	Breuillac, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-342482

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Rotta della Morte

(*Le chemin de la mort*)

UN ÉPISODE DE LA GUERRE EN MÉDITERRANÉE
TUNISIE 1940-1941

(fin.)

SABOTAGES ET RENSEIGNEMENTS.

Au retour d'Alger, Breuillac s'empresse de mettre au point avec Mounier la technique des sabotages. Il s'agit d'abord de déchiffrer un document, qui porte le nom intraduisible « opactif ». C'est la notice d'emploi de l'engin de destruction : Il faut d'abord bourrer d'un explosif alors peu connu, le fameux plastic, une calote en tôle ayant 30 centimètres de diamètre. Après on obture la base de la calotte par un disque pourvu d'une couronne d'aimants. Un allumeur à réaction chimique est finalement vissé pour provoquer l'explosion, trois, six ou douze heures plus tard.

Cet engin est destiné à être porté au cou par un nageur grâce à des sangles *ad hoc*. Le nageur doit s'approcher clandestinement du navire ennemi, poser le long de la coque la calotte. Elle y demeurera collée par les aimants et le plastic fera son œuvre au bout du délai calculé ! — Les inventeurs recommandent de poser cette ventouse d'un nouveau genre à une mètre au-dessous de la flottaison et à l'aplomb de la chambre des machines. Ils garantissent une brèche d'un mètre de diamètre !

Tout cela est traduit péniblement, et la confection de la première bombe ne s'effectue pas sans mal dans la cave de

la villa de Breuillac. Une explosion prématuée manque au début de faire des victimes — un détonateur saute dans la cave pendant les manipulations — Mounier et Breuillac ont le temps de se coucher et se retrouvent indemnes dans le jardin, tandis qu'une fumée abondante s'échappe des soupiraux... Restent des problèmes mineurs ! — Il faut trouver un nageur capable de venir sans bruit se glisser contre une coque avec une charge au cou. Puis il devra placer l'engin, vérifier la position de l'allumeur, amorcer, libérer la sangle de portage et enfin s'éloigner.

On s'attaquera d'abord aux bâtiments relâchant à La Goulette, car, bien entendu, il faut être renseigné très exactement sur la date et l'heure d'appareillage des navires, de façon à les « ventouser », dans la nuit de leur départ et à provoquer l'explosion seulement quand ils seront en pleine mer. Alors, pas de craintes de représailles. Les Italiens conclueront fatallement à un torpillage... pareil malheur est fréquent !

Or, à la direction du port de Tunis, Mounier a trouvé une complicité. Il sera prévenu de chaque départ, la veille de celui-ci. Le frère du capitaine Rocolle revendique l'honneur de jouer le premier ce rôle d'homme-torpille.

Première tentative : échec total. La tactique de l'opération était pourtant bonne. Le cargo est à quai, protégé bien entendu par les policiers français et des tirailleurs baïonnette au canon. Mais on peut arriver à l'avant-port de La Goulette par des terrains vagues et toucher le bassin à deux ou trois cents mètres du point d'accostage du navire. C'est là que s'amorce le brise-lame : il n'est pas gardé.

A une heure du matin, les frères Rocolle et le capitaine Thomazo arrivent sans encombre. Deux d'entre eux resteront sur la rive pour attirer sur eux l'attention, si d'aventure le nageur est aperçu. Quelques coups de feu lancés en l'air et une galopade bruyante... La meute des policiers foncera dans leur sillage et Yves Rocolle n'aura plus qu'à toucher

terre sur la rive opposée, après avoir nagé entre deux eaux. Tout marche à souhait, mais au bout d'une demi-heure Yves Rocolle reparaît grelottant et furieux. On n'a oublié qu'un détail. La coque de ce bâtiment n'est pas passée depuis long-temps au bassin de radoub, un enduit visqueux y adhère et la ventouse a glissé. Elle a coulé sans rémission !

Fort heureusement, l'engin n'était pas encore amorcé et aucune explosion révélatrice ne se produira dans le port.

Instruits par cette expérience, Mounier et Breuillac renouvellent peu après l'aventure sur un second bâtiment ; le bateau cette fois part avec sa bombe collée à la coque. L'expédition se fait à vélo, par la route de Radès, en passant à travers champs pour éviter les postes de gendarmes qui gardent les carrefours la nuit — la mine est dans une valise.

Puis, c'est l'équipe Vallée et Gaillet qui entre en scène.

Le réseau vient en effet de recruter Vallée, jeune sous-lieutenant de réserve de cavalerie, évadé d'un camp de P.G. et passé en Afrique du Nord dans l'espoir de rejoindre les F.F.L. Il sera secondé par Gaillet, un Belge, arrivé à Tunis comme passager clandestin sur un paquebot, et qui vient chercher là une filière pour gagner le Congo et les troupes belges qui combattent encore. On loge d'abord Vallée chez Breuillac, puis on déniche un domicile « légal » aux deux clandestins.

Entre la fin du mois d'avril et le 24 juin, d'autres navires seront ainsi assaillis, dont notamment le « Cirio ». Il n'a pas été possible de conserver leur liste ; l'Amirauté anglaise les connaît. Mais le réseau obtiendra des renseignements de la bouche même des Italiens.

La Commission italienne d'armistice de Tunis a son siège à l'Hôtel Majestic, où naturellement nos services secrets ont branché une table d'écoute sur toutes les lignes téléphoniques des officiers.

Chaque jour, vers 18 heures, le récit in extenso des conversations de la journée parvient par une voie détournée au

commandant Breuillac. Ce qu'on apprend ainsi suffit à inciter Breuillac et Mounier à créer une équipe de sabotage à Sfax et si possible à Bizerte, ports où les navires italiens relâchent également. Le capitaine Moneglia se rend à Sfax pour contacter le colonel X..., qu'on suppose très italophobe. De fait, il accepte de fermer les yeux si un officier de son régiment joue un jour les hommes-torpilles. Il fermera les yeux... jusqu'à la découverte du réseau et ce vieux soldat, abusé par la mystique du maréchal, viendra dévoiler alors tout ce qu'il sait...

Le capitaine Frantz à Sfax et un volontaire qu'on ne désespère pas de trouver à Bizerte... l'affaire est en bonne voie. Evidemment une grosse faute avait été commise. On n'apprend qu'à ses dépens les règles de la clandestinité et l'obligation de cloisonner rigoureusement le sabotage et la recherche du renseignement ! Cette poignée de Français faisaient leurs ces deux activités et cela devait un jour les perdre. Il aurait fallu tout de suite faire deux réseaux distincts car le recueil des renseignements était au point et ses résultats étaient mesurables.

En mars, un torpilleur italien se réfugie à Sousse. Son commandant prétend redouter une tempête. On le signale immédiatement à Malte. Au bout de trois jours, il part en pleine nuit et disparaît à tout jamais !

Début avril, un cargo armé entre à Sfax pour faire réparer une légère avarie. Il est signalé, mais dans l'intervalle le commandant du port a déplacé le navire italien et fait amarrer au même poste un petit vapeur français, le « Rabelais ». Le 5 avril, trois bombardiers de la R.A.F. passent en rase-mottes sur le port, lâchent 3 bombes : l'une sur le Môle, la seconde dans l'eau, la troisième sur le Rabelais ; il y a hélas un mort et des blessés à bord.

Cet incident permettra à l'amiral Estéva de lancer dans la presse vichyste une tonitruante protestation avec une manchette énorme : « Les Anglais bombardent Sfax ! » Le 6 avril enfin, après constatation par les autorités du port

que le navire italien n'a aucune avarie réelle et que son équipage a tout simplement peur, on oblige le capitaine à partir. Mais son départ est déjà connu à Malte. Après deux attaques aériennes il flambe au-delà du chenal d'entrée du port, et les munitions, dont il est chargé, sautent sous les regards de tous les Sfaxois grimpés sur leurs terrasses et ne cachant pas leur joie.

A cette date, le problème des communications maritimes entre l'Italie et la Libye est d'une importance exceptionnelle pour l'Axe. Après la défaite de Sidi el Barrani, les Italiens ont perdu la Cyrénaïque, dont les Anglais achèvent l'occupation le 9 février par la prise d'El Agheila. Hitler s'est alors décidé à l'envoi d'un corps expéditionnaire pour redresser la situation. A vrai dire, depuis l'été 1940 on s'attend à l'intervention allemande en Afrique et, depuis que le réseau existe, l'objectif N° 1 de ses recherches est de déceler aussitôt ce fait capital : le débarquement du premier élément de la Wehrmacht à Tripoli. Les dispositions prises par le capitaine... et Rocolle sont couronnées de succès et, fin janvier, l'apparition des premiers hommes de l'Afrikakorps est signalée presque instantanément à Malte.

A partir de février, on devine la densité des convois qui vont longer les côtes tunisiennes pour transporter l'Afrikakorps, reconstituer une armée italienne, apporter les carburants, les munitions et les ravitaillements nécessaires au recomplètement des stocks tombés entre les mains des Britanniques.

Malheureusement la Royal Navy et la R.A.F. ne sont pas en force pour cisailier la ligne de communications adverse. En surface la flotte d'Alexandrie a fort à faire : les mois de février et de mars lui apportent l'obligation de convoyer les troupes anglaises envoyées en Grèce ; fin mars c'est la bataille du Cap Matapan ; avril c'est l'évacuation de la Grèce ; mai c'est la bataille de Crète.

Quant à la R.A.F. elle est tenue en respect par le 10^e Corps aérien allemand, qui, à partir de janvier, vient se baser

en Sicilie et Calabre. Par ailleurs on craint à juste titre un débarquement sur Malte.

Tout ceci explique le prix qu'attache le commandement britannique à des renseignements sûrs et aux sabotages. Ne pouvant consentir que de faibles moyens à l'attaque des convois, il lui faut frapper à coup sûr !¹

Le 14 avril, il réussira de la sorte un coup de maître. Ce matin-là, Tunis lui signale cinq cargos escortés par les contre-torpilleurs italiens Baleno, Lampo et Tarigo. Comme d'habitude, on lui précise la route, la vitesse, le dispositif d'escorte, les pièces de D.C.A. observées sur les cargos, etc... Durant la journée, la marche de ce convoi, qui, on le saura plus tard, transporte l'état-major et des éléments de la 15^e Panzer-division, est suivie pas à pas. Les yeux sont braqués sur lui, la radio fonctionne sans arrêt. Il file 8 nœuds seulement et ne passera devant les îles Kerkennah qu'en pleine nuit.

La quatorzième flottille de destroyers britanniques (Jervis, Nubian, Janus, Mohawk) est à la mer et se dirige précipitamment sur les îles Kerkennah. Elle aborde le convoi en sens inverse. Les Italiens affirmeront ensuite qu'ils ont été abusés et que, voyant venir à contre-bord des navires feux de route allumés, ils ont cru à un convoi ami revenant de Tripoli. En quelques minutes c'est une hécatombe, les huit bâtiments sont coulés. Malheureusement le Tarigo a eu le temps de lancer une torpille sur le Mohawk qui s'engloutit.

Passons la parole à Mussolini en personne pour apprécier cette action².

¹ Nous ne connaissons pas avec certitude le nombre de navires de charge détruits entre juin 1940 et novembre 1942 sur le parcours Italie-Libye. — Mais on pourra en supputer l'ordre de grandeur en considérant, d'une part, que les convois de Libye ont constitué pour la marine italienne sa servitude la plus lourde ; d'autre part que, du 10 juin 1940 au 1^{er} novembre 1942, la flotte marchande italienne comptera 305 navires coulés, jaugeant brut 1 274 000 tonneaux. — Ces derniers chiffres sont ceux fournis par l'Ufficio storico de la Marine italienne. Quant à lui, l'amiral Weichhold évalue à 466 000 T.J.B. le seul tonnage coulé entre Italie et Libye au cours des années 1941 et 1942.

« Revue Maritime de mai 1949 ». Marc Benoist. *La Rotta della Morte*.

² Mémoires de Mussolini. Editions Juillard page 114.

L'amiral Brivonesi, dont la femme était Anglaise, avait été jugé en Conseil de Guerre pour avoir laissé détruire un convoi tout entier, composé de sept navires marchands et de trois unités de guerre : convoi extrêmement important, escorté d'une douzaine de vaisseaux de guerre et que quatre croiseurs légers anglais, après quelques minutes de feu, avaient coulé au grand complet sans subir la moindre perte. L'enquête (menée par les autorités maritimes avec une évidente et coupable négligence) n'avait abouti qu'à des sanctions d'ordre strictement intérieur contre l'amiral, lequel était néanmoins responsable de la perte de dix navires et de quelques centaines d'hommes. On le limogea et, après que quelque temps se fut écoulé, on lui confia un commandement territorial à la Mad-dalena...

Mounier sait bientôt que les bâtiments, du fait de la présence des hauts fonds, émergent nettement des eaux. Il décide donc d'organiser une expédition pour y récupérer des renseignements ou des documents.

Ducrot, attaché de Presse à la Résidence et qui ne tardera pas à être épuré par Estéva, se charge de la mission avec l'appui du S.R. de Tunis. Il part avec des pêcheurs grecs, louvoie longtemps sous l'œil d'avions italiens et finalement vient dissimuler son esquif le long de la coque du contre-torpilleur Lampo. Le pont et les coursives sont un charnier nauséabond... mais quelle pêche miraculeuse sur la passerelle!... Ducrot fait une seconde expédition, manque d'être abandonné en pleine mer par son équipage, à l'approche d'une vedette de surveillance... et visite le cargo «Arta». C'est là qu'il fera la trouvaille la plus fructueuse.

Sur le corps d'un officier d'état-major, une sacoche... Son contenu permettra non seulement de reconstituer la liste des unités de la 15^e Panzer division, mais d'en déduire par quel processus la Wehrmacht transforme une division d'infanterie, comme était auparavant la 15^e, en grande unité blindée.

Une fois séchés, tous les documents qui tiennent dans deux gros sacs sont acheminés sur Tunis. Le S.R. français en tirera d'innombrables précisions sur la situation ennemie.

Tous les renseignements sont transmis à Malte dans le plus bref délai.

Une pêche aux épaves assez macabre donne également de nombreux renseignements. Les courants marins rejettent en effet les victimes des torpillages britanniques. Avant de leur donner une sépulture, on recueille tous les objets personnels dans les vêtements gluants de vase et on les achemine sur la Croix-Rouge de Genève. Mais le circuit comporte un crochet par le bureau de Rocolle ou celui du capitaine... qui empestent la morgue. Petit inconvénient, à côté de la satisfaction d'établir la liste des unités qui filent en Libye et de préciser les classes auxquelles appartiennent les effectifs de renfort, leur moral, celui de leurs proches, etc...

Et, pour se rendre compte des conséquences de ces diverses actions sur les troupes ennemis en opérations, il n'est que d'écouter Rommel « le maréchal du désert » ; celui-ci se plaindra violemment à différentes reprises des difficultés d'approvisionnement auxquelles il se heurte et du manque d'essence... Car, sur toute la côte Tunisienne, les fûts provenant des bateaux coulés sont roulés sur le sable par les vagues et immédiatement mis en lieu sûr par « la société d'études et de pêcheries »...

Rommel écrira :

« C'est une pitié que l'essence soit si rare...

Le système d'approvisionnement est dans une situation désespérée... Plusieurs fois les ambulances avec leurs chargements de blessés durent être privées de carburant au profit des blindés... et un peu plus tard il dira dans une lettre : « J'en pleurerais, les munitions manquent. Et la Méditerranée n'est pas facile à traverser pour les convois avec le chien de garde de Malte »¹...

La joie de l'action est grisante. Aussi Mounier et Breuillac songent à faire mieux encore. Durant la drôle de guerre, nos officiers indigènes avaient préparé le soulèvement de certaines

¹ « Rommel, la Maréchal du désert » par le commandant Gabriel Bonnet.

tribus tripolitaines, soumises seulement depuis 1930, contre leurs dominateurs italiens. Le projet ne pourrait-il être repris ?

Ils partent donc dans le sud tunisien en voiture, sous couleurs d'une mission d'inspection, et entrent en contact avec des chefs indigènes. L'action sera forcément lente à déclencher, car elle doit intéresser de nombreuses tribus très clairsemées.

Quand le réseau sera détruit, la tâche était seulement amorcée...

Une autre tâche se présente à leur esprit : Mounier et Breuillac ont l'idée de préparer la destruction de certains passages obligatoires, ainsi que des principaux postes du Sud-Tunisien qui seraient éventuellement utilisés par les troupes ennemis en retraite vers le nord.

C'est ainsi qu'ils prospectent les caves des bâtiments officiels (contrôle civil, affaires indigènes... etc.) à Ben Gardane, Médénine, Zarzis et Matmata pour y loger des mines à retardement. Un catalogue des points à miner est établi...

Mais, à partir d'avril 1941, une nouvelle activité se dessine. L'Axe souffre d'une telle pénurie de camions en Libye, qu'il envoie en Afrique du Nord une mission composée de trois officiers pour en acheter 600 ! — La somme étant à valoir sur l'indemnité d'occupation.

Après quelques tergiversations Vichy, accepte, mais, devinant la réprobation probable de la population française, il entoure les livraisons d'un secret... de polichinelle. Les camions sont baptisés « Camions Gamma ». Venant du Maroc et d'Alger et rassemblés à Tunis ils seront dirigés sur Gabès où les Allemands les prendront en compte. Puis des chauffeurs français les conduiront jusqu'à la frontière tripolitaine où des Allemands les relaieront. Leur destruction ne peut donc s'effectuer qu'après la prise en compte par l'ennemi au-delà de Ben Gardane, et il n'y a que deux solutions: ou bien les faire brûler dans un incendie monstrueux, lorsqu'ils seront parqués en nombre important à Gabès, ou bien les munir d'un engin de destruc-

tion à retardement pour ne pas risquer la mort des conducteurs français tant qu'ils sont en Tunisie.

On essaie la première solution. Le capitaine Moneglia se rend à Gabès. Mais un sabotage est impossible, car les camions, par crainte des avions anglais, sont rangés le long des murs d'une caserne et le feu se propagerait à coup sûr aux bâtiments de nos soldats.

Breuillac tente alors un second procédé. Debiesse, officier de réserve et professeur de chimie au Lycée de Tunis, accepte d'étudier la réalisation d'éprouvettes contenant un acide et une tige métallique, qui sera rongée et qui provoquera l'incendie avec un certain délai... On glissera ces éprouvettes dans les réservoirs d'essence des camions Gamma avant le départ et, lorsque le véhicule sera de l'autre côté de la frontière, tout flambera.

Après plusieurs essais infructueux et nombreuses expériences, Debiesse réussit à confectionner un engin simple et très maniable : une éprouvette qu'on coiffe d'une capsule et c'est ainsi que de nombreux camions partiront pour la Tripolitaine avec le feu à bord.

Pour une autre rame, on s'est contenté de communiquer à Malte l'heure du passage de la frontière, et des avions anglais ne manqueront pas le rendez-vous.

LE DRAME.

Le 8 juin 1941, l'Achille, ex-cargo français « Beauce » livré aux Italiens, accoste à La Goulette. Equipage et pavillon sont Italiens. Vallée le ventouse dans la nuit du 11 au 12. Malheureusement la pusillanimité du commandant provoque un contre-ordre d'appareillage, la mine explose le lendemain matin et l'Achille coule à quai. Seules la passerelle et la cheminée sortent de l'eau ; c'est un gros bateau de 10 000 tonnes plein à craquer de minerai de fer, gros émoi. La Commission italienne d'armistice vitupère. Enquête, contre-enquête, télé-

grammes, demandes d'explication se croisent et s'entrecroisent.

Breuillac suit l'évolution de cette crise dans le compte rendu des écoutes téléphoniques : au bout de trois jours de piétinements, on se décide à faire descendre un scaphandrier. Celui-ci découvre la voie d'eau et un des aimants de la mine. Le sabotage est indiscutable... Tous ceux qui écoutent la B.B.C. à Tunis se发现ent une raison d'aller à La Goulette pour contempler cet « Achille », victime de Neptune. Il est tellement encombrant qu'il bouche pour un bon quart l'entrée de la rade intérieure... en 1946 il y sera encore. On devra le découper au chalumeau ! Mais les choses vont se gâter, car l'amirauté de Darlan a donné des consignes féroces pour mieux surveiller à l'avenir les bâtiments de l'Axe.

Or, quelques jours plus tard, le pétrolier « Proserpina » arrive et s'ancre à 80 mètres, environ du quai, dans l'avant-port. Le commandant Breuillac va, en civil, se renseigner. Il se fait arrêter par un poste armé qui interdit toute circulation sur le môle.

Vallée de son côté apprend que les Italiens ont redoublé de précautions : le pétrolier est éclairé chaque nuit par des projecteurs et des rondes sont effectuées en youyou tout autour, l'équipage prend un service renforcé de veille.

Il faut aviser et, d'abord, se concerter.

Le dimanche 20 juin vers 10 heures du matin Vallée, Breuillac, Mounier, sa femme et leurs deux enfants se retrouvent à Salambo, petite plage au nord de La Goulette.

Après un pique-nique, les trois hommes se mettent à l'eau, nagent environ cent mètres et, tout en faisant la planche, tiennent conseil.

On aperçoit de loin la mâture de ce bateau si bien gardé. Mais, à l'avenir, tous ne seront-ils pas aussi bien gardés ? Faut-il attendre un relâchement hypothétique des mesures de sécurité ? Cela peut durer fort longtemps.

Or, ils ont eu l'initiative des sabotages et insisté à de nombreuses reprises dans ce sens.

Il est impossible de se « dégonfler » surtout quand l'enjeu est un pétrolier, qui vient pomper les derniers hectolitres de carburant de la Régence. C'est l'avis de Breuillac et Mounier le partage.

Alors très simplement, Vallée déclare :

« C'est aussi mon avis, le pétrolier est plein ; j'irai ce soir lui mettre une mine. On ne peut pas reculer. »

Ils retournent sur la plage et rentrent à Tunis. Il y a vingt kilomètres à faire. On bavarde en pédalant, les enfants rient. Eux n'ont pas d'arrière-pensée... Les trois hommes ont l'air d'oublier. Courageuse comme à son habitude, M^{me} Mounier ne pose aucune question...

Les trois hommes s'arrêtent chez Breuillac. On confectionne l'engin que Vallée viendra prendre le soir vers 22 heures. Il opérera seul, car malheureusement Gaillet est parti en reconnaissance à Sfax.

A une heure du matin, Vallée est parvenu à la coque du « Proserpina », il va le ventouser, quand un marin italien, qui tourne autour du navire dans un youyou aperçoit la tête du nageur. Vallée tente de faire chavirer le youyou, le marin se défend à coups de rames et il assomme à moitié le Français.

L'alarme est immédiatement partout. On ramène Vallée au rivage, la figure en sang. Il a beau donner un faux nom, une patrouille découvre ses vêtements dans les herbes sur la plage. Dans la poche intérieure de son veston une étiquette porte l'inscription « Vallée-St-Brieuc »... Empruntons la suite à son acte d'accusation devant la cour martiale :

Il reconnaît faire partie d'une organisation secrète ayant pour but la recherche de renseignements en vue de faire des coups de force contre les Italiens et les Allemands.

et il ajoute :

que, décidé à faire le don de sa vie dans l'intérêt de la France, maintenant qu'il est pris, il est prêt à mourir s'il le faut, mais qu'il ne veut pas trahir ses camarades.

Cependant, dès le lendemain matin, Mounier, inquiet de n'avoir aucune nouvelle de Vallée et flairant une catastrophe, se renseigne discrètement. Il apprend l'arrestation et prévient téléphoniquement Breuillac. Tous deux se rassurent, Vallée ne parlera pas. D'ailleurs Perrussel, qui jouit d'une grosse notoriété à Tunis, tente le soir même une démarche. Il connaît Y... le chef de la surveillance du territoire pour avoir été mobilisé dans le même service. Ils ont sympathisé beaucoup et Y... n'aime pas Vichy, tout au moins son passé tend à le prouver. Perrussel le prévient :

Attention, il y a des bons Français dans cette histoire, certains haut placés, ne vous laissez pas emporter... Allez-y doucement.

Mais Y... fera du zèle, comme toute la police, comme surtout le « Bureau des menées anti-nationales » du commandement supérieur des troupes de Tunisie, en attendant que la justice maritime s'empare avec férocité de l'affaire !

Une souricière a été tendue au domicile de Vallée, où l'on a découvert un autre engin et le document « Opactif » que le commandant Breuillac lui avait momentanément confié.

On arrête Gaillot à son retour de Sfax, puis Derome. On s'entête, et un concours de circonstances malheureuses amène les policiers au siège de la « Société d'Etudes et de Pêcheries ». Ils ne trouvent rien et vont se retirer, quand ils posent une question par acquit de conscience à une jeune domestique balayant l'escalier « Qui venait ici ? » La petite bonne avoue son ignorance, puis se revisant, ajoute : « J'ai vu souvent les messieurs de ce bureau monter à la buanderie ! ».

C'est la catastrophe. Le poste radio est découvert, M^{me} de Caumont arrêtée, des télégrammes, dont un certain nombre non encore chiffrés, sont saisis. Les jours suivants on va même tenter d'obtenir de M^{me} de Caumont qu'elle passe de faux messages pour favoriser d'autres arrestations...

Le 26 juin Mounier commence à redouter le pire et signale

au commandant Breuillac de brûler tout ce qui peut être compromettant et d'alerter tout le monde.

Le 27 au matin, Mounier, Verdier, Attias et Borg quittent Tunis, après avoir envoyé à Malte un S.O.S. radio demandant que l'on vienne les chercher avec un hydravion au large du Cap-Bon, à l'aplomb du poste de guet.

Dans cette journée du mardi 26 juin les complices ont cherché mutuellement à s'alerter. Jeu de cache-cache où il y a hélas des perdants. Tout d'abord Breuillac qui, dans la soirée ne trouve plus de répondant à ses appels téléphoniques et ne veut pas aller se jeter dans une souricière. Rocolle, qui attendra vainement Mounier à son domicile une partie de la nuit. D'autres...

Et l'interrogatoire de Vallée continue... Il ne livre aucun nom et refuse d'indiquer où il a logé lorsqu'il est arrivé à Tunis. Mais sa femme de ménage raconte, hélas, qu'elle est allée chercher des objets laissés dans la villa du commandant Breuillac.

Breuillac, parti depuis la veille au soir, se trouve à Bizerte le mercredi — on a préparé une manœuvre importante des troupes du nord de la Tunisie devant le général Weygand venu d'Alger.

C'est à la fin du déjeuner offert par l'amiral Derrien à l'Amirauté, en l'honneur du général Weygand, que le général Audet prévient le commandant d'avoir à rentrer à Tunis pour se présenter au colonel Yung.

On lui demande sur un ton doucereux :

Connaissez-vous un M. Vallée ? et on ajoute : « Voulez-vous venir avec nous pour une simple formalité ? — une perquisition anodine à votre domicile, ce sera vite fait ».

Cette perquisition durera huit heures !!

Quand on arrive à la villa, Breuillac constate qu'elle est cernée par six policiers, dont les revolvers sont trop voyants sous les vestons.

Le commandant Z..., chef du Bureau des menées anti-nationales, est présent. Correct, mais glacial. On arrive devant la porte close des chambres que Breuillac n'occupe pas officiellement et dont il a fait disparaître la clef. Breuillac déclare ignorer ce qu'elles contiennent. On visite tout, on fouille tout. Enfin on fait venir un serrurier, et, dans la pièce contiguë à sa chambre, quelle découverte ! Journaux anglais, une vingtaine de mines, des caisses de plastic, des détonateurs, des crayons détonants, des fusils, des pistolets, etc... Dans la cave 21 fûts d'essence !!!

A minuit, le commandant Z... accompagne Breuillac à la caserne du 4^e Zouaves, où il est mis aux arrêts de forteresse, dans une cellule de 3 mètres carrés sans fenêtre.

Le lendemain commencent les interrogatoires, et les policiers vont se relayer trois nuits durant pour le faire parler. Tandis que le commandant Z... écoute dans la pièce voisine, Breuillac n'a qu'une pensée : laisser le temps à Mounier et aux autres de prendre le large et il invente des histoires rocambolesques... brouille les pistes, lance de faux noms et de fausses adresses... jusqu'à la troisième nuit où il entend le commandant Z... déclarer que Mounier est très certainement parti à Malte.

Ce départ de Mounier, confirmé peu de jours après par un message annonçant son arrivée à bon port, fut le salut. Perrussel fera circuler aussitôt la nouvelle parmi les survivants et les onze incarcérés. Il y ajoutera une consigne tirée de son expérience judiciaire : mettre tout sur le dos de ceux qui sont en sûreté à Malte. Jouer la bonne foi trompée par d'odieux gaullistes !

L'acte d'accusation devant la cour martiale précise à ce sujet :

Lors de son arrestation, la principale préoccupation du commandant Breuillac semble avoir été de ne pas faire découvrir Mounier. — En fait, il y est parvenu, puisque la Sûreté lancée par ses soins sur une fausse piste, a recherché pendant 48 heures le personnage

imaginaire de Rutheil, cependant que Mounier averti réussissait à s'enfuir...

Ce système de défense était bon. Il allait permettre à beaucoup de se disculper et de s'en tirer avec des sanctions légères. Car, bien entendu, les dénonciations pleuvent. Le commandant Z..., chef du «Bureau des menées anti-nationales» a transmis à tous les chefs de corps de Tunisie des instructions verbales : la fidélité envers le maréchal exige qu'ils mènent aussitôt une enquête pour déceler le moindre indice relatif à cette affaire de «haute trahison». Un tel appel à la délation porte certains fruits. Les capitaines Moneglia, Thomazo et Frantz sont livrés par un chef d'escadrons ouvertement collaborateur. Un officier de gendarmerie dénonce Rocolle et Surin. Ducrot est limogé ; les contrôleurs civils Gantes et Desparmets signalés. Ces trois derniers par des fonctionnaires civils, etc... etc... Plus odieux encore sont ceux qui clament que Breuillac, Mounier, etc... ont été achetés par l'or anglais... !

Breuillac cependant est maintenu en cellule, puis un anthrax de la cuisse exigeant son transfert à l'hôpital, on le fait garder par deux sénégalais baïonnette au canon, l'un devant la porte et l'autre devant la fenêtre. Ses amis combinent une évasion. Elle est théoriquement réalisable, mais on cherche en vain une filière pour lui faire fuir ensuite la Tunisie, il faut donc abandonner le projet.

LA COUR MARTIALE DE BIZERTE

28-30 juillet 1941.

L'enquête est achevée fin juillet. A vrai dire, l'amiral Esteva et le général Audet ont été rapidement gênés par le nombre et le rang social de certains suspects. La «Belle Affaire» dont le «Bureau des menées anti-nationales» les entretient complaisamment, n'est peut-être pas si avantageuse qu'à première vue pour leur crédit à Vichy ! — Les commissions

d'armistice ont protesté contre les facilités dont avaient joui ces saboteurs. Il est prudent désormais de s'en tenir là...

D'ailleurs on ne découvre plus rien. Tous les postes radios sont cachés, chacun a brûlé les papiers compromettants et trouvé de solides alibis. Chaque interrogatoire d'un « suspect » n'apporte plus aucune preuve contre lui. On a sauvé un plan à grande échelle des fortifications italiennes de la Tripolitaine...

Perrussel s'est dépensé : tous ses amis sortent désormais victorieusement des traquenards tendus sous leurs pas.

Le 24 juillet, Breuillac attend toujours dans sa cellule. Il ne sait absolument rien de l'instruction judiciaire en cours et ignore que huit de ses camarades sont enfermés dans la cale d'un navire en rade de Bizerte.

Le secret est absolu.

Seule, M^{me} de Caumont est incarcérée, à part, au fort du Nador à Bizerte. On lui a réservé la cohabitation avec une espionne allemande atteinte de dysenterie. M^{me} de Caumont contracte cette maladie, qui vient s'ajouter à son affection pulmonaire. Sa faiblesse est telle qu'elles s'évanouira trois fois lorsqu'on la traînera à la barre.

Breuillac voit enfin entrer dans sa cellule le capitaine de frégate commissaire du gouvernement X..., qui lui annonce la constitution d'une Cour martiale maritime. L'audience est pour le lendemain et il est inculpé d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. S'il n'a pas d'avocat, on lui en donnera un d'office...

Mais, à 16 heures, coup de théâtre. On remet au détenu un télégramme de Perrussel, lui apprenant qu'il défend Vallée et Gaillot et qu'il lui offre également ses services. Perrussel n'a pas encore connaissance du dossier et il doit d'abord obtenir, à force d'insistance, le renvoi de l'affaire au vendredi 28.

L'audience s'ouvre ainsi à huis clos et l'on juge séparément Breuillac, Vallée et Gaillot sur l'affaire de sabotage.

Le commissaire du Gouvernement est acharné. Il a réuni

22 témoins à charge et n'a pas hésité à citer deux Italiennes, voisines de la villa de Breuillac. Ces deux harpies vont raconter longuement les allées et venues mystérieuses, dont la villa était le théâtre ! Perrussel a fort à faire. Pour l'instant il soulève des incidents, récuse des témoignages, n'accepte pas certaines questions du commissaire du Gouvernement. Il jette ainsi l'indécision dans l'esprit des juges, car l'amiral président conduit les débats avec souci d'impartialité. A trois reprises il pose cette question à Breuillac :

« Mais pourquoi vous battez-vous pour les Anglais ? ».

Il n'y a qu'une réponse à faire :

« On ne se bat pas pour quelqu'un, on se bat contre quelqu'un et pour quelque chose »...

Il n'insiste pas et, à la dernière audience, il déclarera : « Je tiens, avant de délibérer, à rendre, au nom de la Cour martiale, un hommage particulier au courage des trois hommes qui sont devant nous ».

En effet, Vallée, dont la conduite magnifique a forcé l'admiration, avoue tout et se déclare prêt à recommencer dès qu'il sera libre. Au moment où un artificier de la Marine essaie d'expliquer au tribunal le maniement des bombes et n'est pas très clair dans son exposé, il demande la parole et expose lui-même la façon de se servir de ces engins !

Gaillot se défend comme un beau diable. Il n'est pas dissident, il veut aller au Congo belge pour continuer la lutte. Son pays est occupé entièrement ; son père mort, sa maison détruite... il n'est pas gaulliste... il est simplement Belge.

Citée comme témoin, M^{me} de Caumont finit par soulever la pitié et Perrussel obtient, à force d'insistance, qu'on la transfère enfin dans un hôpital.

Perrussel plaide quatre heures. Il reprend un à un tous les témoignages, minimise les preuves trop flagrantes, exalte les sentiments patriotiques des inculpés.

Le tribunal, ébranlé, est d'autre part indisposé par la partialité du réquisitoire, où le commissaire du Gouvernement

abandonne le ton de la justice pour prendre celui de la haine.

Le verdict sera donc inespéré.

A une voix de majorité, soit par 4 voix contre 3, le commandant Breuillac est déclaré non coupable sur les trois chefs d'accusation.

Vallée et Gaillot obtiennent le minimum de la peine, 2 ans de prison. Ils seront libérés par le débarquement américain en fin 1942, ainsi que leurs huit autres camarades qui seront jugés quelques jours plus tard.

EPILOGUE.

Le commandant Breuillac sort de prison, mais il est mis d'office à la retraite et, sur-le-champ, expulsé de Tunisie. Il regagne la France, où peu après il prend la direction du réseau Lucas (plus tard Brutus). Mais une dénonciation amène son arrestation dès le 21 novembre 1941. Il fera cette fois quatorze mois de prison à Mauzac, Bergerac et Périgueux, menottes aux mains à chaque transfert, et s'évadera de la prison militaire de Périgueux le 5 février 1943.

Passé en Espagne sous un déguisement, il est arrêté par les franquistes et incarcéré à Miranda, mais les Anglais obtiennent la libération de Billard et l'acheminent sur Londres. Il y retrouve Gaillot et Vallée, volontaires pour une mission secrète en France occupée. Ils ont suivi un stage dans les centres d'instruction britanniques et seront bientôt parachutés en Vendée. Hélas ! une nouvelle arrestation les attend et, cette fois, ils ne reviendront plus.

Mounier cependant a tenté de reprendre contact avec ses amis. En septembre 1941 il a pris place dans un hydravion britannique pour toucher clandestinement la côte tunisienne. Mais, peu après le départ de Malte, l'appareil se perdra corps et biens sans qu'on puisse jamais savoir les causes de la catastrophe. Sa femme devait se tuer accidentellement en automobile durant l'année 1943 et ce sont deux bambins, qui

reçurent en 1944 des mains du général Breuillac la Croix de la Libération méritée par leur père.

Perrussel combattit dans les rangs des troupes françaises durant la campagne de Tunisie et, à titre de représailles, la Gestapo déporta sa femme qui revint miraculeusement de Ravensbrück en 1945. Les autres firent leur devoir de soldat, quand le 8 novembre 1942 permit enfin de reprendre la lutte autrement qu'en se cachant. Thomazo devait être grièvement blessé en escaladant les pentes du Belvédère avec un bataillon de tirailleurs, Attias fut un des pilotes du groupe Bretagne, etc...

A quoi bon les énumérer ? — Mieux vaut résumer le bilan de ce que la Tunisie avait fait pour la Résistance dès 1940-1941.

- le Commandement allié n'ignorait plus rien des faits et gestes de l'ennemi sur les arrières du front de Libye ;
- les livraisons de camions Gamma étaient entravées et elles seraient devenues pratiquement nulles dans le courant de l'été ;
- enfin et surtout 22 bâtiments ennemis avaient été coulés.

Ce chiffre n'est pas le fruit de supputations hasardeuses. C'est celui que l'Amirauté britannique avait officiellement établi et qu'elle s'était plu à communiquer en 1943 au commandant Breuillac, devenu général.

L'ennemi est venu confirmer ce témoignage. La marine italienne a baptisé la route de Libye par les côtes tunisiennes « *La rotta della morte* », le chemin de la mort ! — Certes leurs convois devaient surtout y trouver la perdition à la fin de la campagne d'Afrique (hiver 1942-1943). Mais suffisamment d'épaves jalonnaient nos côtes pour que l'expression soit employée dès le début 1941...

Fin juin 1941 l'œuvre de Mounier et de Breuillac avait été brutalement interrompue. Toutefois un autre réseau réussit à se reconstituer en 1942 avec d'autres volontaires¹.

¹ Ce réseau devait avoir ses martyrs. Tardy déporté et mort...

Tous ceux qui avaient été suspectés se trouvaient soumis à une telle surveillance qu'il leur était impossible d'agir efficacement. Mais ce réseau mit des mois à réunir des instruments de travail. Il ne devint pleinement efficient qu'à la veille de la campagne de Tunisie.

C'est ainsi que l'acharnement obstiné de quelques hommes clairvoyants permit d'apporter à la cause alliée une aide qui ne fut pas négligeable, et de contribuer au succès. En mai 1943 320 000 Italo-Allemands capitulaient en rase campagne aux portes de Tunis, laissant entre nos mains un matériel de guerre énorme.

C'était la première grande victoire interalliée et la démonstration, combien éclatante, de la supériorité militaire des grands pays démocratiques...

Le prélude de l'effondrement futur du Reich allemand, le premier pas de la marche triomphale vers la Libération...

.....

Malheureusement, Bizerte sort de la bataille complètement détruite. En 1945, un cordon de factionnaires interdira encore, par crainte des accidents, à ses habitants dispersés, l'accès de ses ruines — Sousse est dévastée —. Ruinée à 80 %, elle a vu sa ville indigène nivélée, sa kasbah superbe écrasée sous les bombes et son port bloqué par les épaves — Sfax, Gabès sont saccagés — Medjez el Bab, si riant au bord de son oued qu'enjambe un pont millénaire, n'existe plus.

Le sacrifice de ces villes martyres, leur action dans la lutte clandestine, puis leur contribution à la victoire doivent leur valoir toute la gratitude émue des peuples libres, de la France et de son gouvernement.

Général J. BREUILLAC.
